



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 752

### Texte de la question

#### CONSÉQUENCES DE LA CRISE SUR LES POPULATIONS FRAGILES

M. le président. La parole est à Mme Chantal Brunel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.  
Mme Chantal Brunel. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté. En ces temps difficiles, je suis très préoccupée, comme l'ensemble des Français et beaucoup de mes collègues, par les répercussions de la crise sur les ménages les plus modestes.

Un député du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Il faut augmenter les salaires !

Mme Chantal Brunel. Souvenons-nous qu'en 1991 déjà, la crise du marché hypothécaire américain avait été suivie d'une récession dans notre pays, avec pour conséquence l'explosion du nombre des bénéficiaires de minima sociaux. Or la crise que nous connaissons actuellement est sans précédent. Il est clair que, sans l'action européenne et nationale du Président de la République et du Gouvernement pour sauver le système bancaire, la situation serait hors de contrôle. Il est également évident que le plan du Gouvernement en faveur de l'économie, des PME, et de l'emploi permettra d'amortir le choc du ralentissement économique. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Mais à l'heure où tous les experts sont au chevet des bourses et oublient le quotidien des Français, je suis sûre que le Gouvernement se mobilise en faveur de la bourse des plus démunis. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*) Quel est votre diagnostic, monsieur le haut-commissaire, sur l'impact social de la crise économique chez les populations les plus pauvres ; sur la capacité du RSA à atténuer la pauvreté sans que son coût financier n'explode, et sur les moyens mis en oeuvre pour tenir l'objectif de réduire d'un tiers la pauvreté en cinq ans, objectif que s'était fixé le Président de la République à un moment qui ne connaissait pas la crise ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le haut-commissaire aux solidarités actives.

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté*. Madame Chantal Brunel, vous avez raison de vous préoccuper de la situation des plus modestes et des plus fragiles dans ces moments de turbulence. La meilleure façon de le faire, c'est d'abord de regarder les choses en face. Nous avons trop connu de périodes où les acteurs de terrain se laissaient entendre dire que les statistiques viendraient plus tard et que ce que ce qu'ils voyaient ne correspondait pas à la vérité pour nous préoccuper des réalités les plus immédiates. J'ai donc expliqué hier, devant la commission des affaires culturelles et la commission des finances, les raisons pour lesquelles nous devons maintenant examiner mensuellement les chiffres du RMI, malheureusement en hausse pour le mois de septembre, dernier mois connu, après une baisse continue ces dix-huit derniers mois. De plus, nous réunissons, dans deux jours, les grands réseaux associatifs pour mettre en place avec eux les signaux d'alerte les plus rapides permettant de connaître l'évolution des situations. Nous devons enfin précisément cibler les populations les plus en difficulté. De ce point de vue, le risque pèse sur les travailleurs pauvres et sur celles et ceux qui peuvent être concernés par la diminution de l'activité. C'est sur eux qu'il faut concentrer les digues. Nous pouvons donc tous nous réjouir que, voici quelques heures, la commission mixte paritaire se soit mise d'accord sur le projet de loi généralisant et réformant les politiques d'insertion. Ce texte est fondamental, parce qu'il nous permettra d'intervenir en priorité auprès de celles et ceux qui voient leur travail augmenter un peu et d'atténuer leurs difficultés s'ils se fragilisent.

Faudra-t-il envisager d'autres actions ?

M. Roland Muzeau. Il faut interdire les licenciements !

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire*. J'entendrai les propositions de l'ensemble des groupes parlementaires pour compléter éventuellement ces mesures par d'autres actions temporaires ou rapides, afin d'éviter que la pauvreté ne reparte. Un engagement de réduction de la pauvreté, qui n'a pas été pris sous certaines conditions, figure dans le projet RSA. Il doit être tenu lorsque la croissance ralentit et que les difficultés apparaissent. C'est avec vous que nous y parviendrons. Les plus pauvres ne seront pas les victimes de la crise ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. Pierre Gosnat. C'est ridicule !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Brunel](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 752

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Solidarités actives contre la pauvreté

**Ministère attributaire :** Solidarités actives contre la pauvreté

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 novembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 novembre 2008